

Saint-Martin-de-Fontenay

ouest-france.fr du 2 septembre 2022

Quotidien Ouest-France du 3 septembre 2022

321 mots

# Une rentrée conflictuelle à l'école

Les mobilisations de parents d'élèves ne sont pas choses rares les jours de rentrées scolaires. Mais elles sont en très grande majorité liées à des fermetures de classes. Ce n'est pas pour cette raison que plusieurs parents se sont rassemblés jeudi matin, à 8 h 30, devant l'entrée de l'école Charles-Huard. Sur la pancarte qu'ils avaient concoctée, on pouvait lire ce message : « **Dossier pro irréprochable = suspension** ».

Interrogés par nos confrères de *Liberté Le Bonhomme Libre*, les manifestants ont expliqué vouloir apporter leur soutien à deux enseignantes, suspendues à titre conservatoire par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), « **alors que leurs dossiers pédagogiques sont irréprochables** ». Une décision intervenue le 30 août, deux jours avant la rentrée.

Au cœur du conflit : « **des problèmes relationnels entre les deux enseignantes et la directrice** », confirme Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen).

Une première rencontre avait été organisée début juillet, « **mais n'avait pas abouti à une résolution du problème** », relate la directrice. Un second rendez-vous à quelques jours de la rentrée n'a pas été plus concluant. « **Il y avait trop de tension**, indique Armelle Fellahi. **Afin de ne pas laisser la situation s'envenimer, j'ai décidé de suspendre les deux enseignantes à titre conservatoire.** » Pour autant, cette décision ne s'apparente pas à une sanction, assure la Dasen. « **Il s'agit simplement de préserver la bonne marche de l'établissement en attendant de connaître tous les tenants et aboutissants du dossier. Mon devoir est de faire en sorte que l'école fonctionne normalement.** »

Avant de prendre une décision définitive, la direction académique poursuit ses investigations. « **Je manque encore d'éléments tangibles**, admet Armelle Fellahi. **Mais l'objectif est de débloquer la situation le plus rapidement possible.** »

Dans l'attente de cette décision, deux enseignantes remplaçantes ont été nommées à l'école Charles-Huard.

Jean-Philippe GAUTIER.



Un conflit entre deux enseignantes et la directrice de l'école Charles-Huard perturbe le bon déroulement de la rentrée. Ouest-France